

Vu l'art. 11 de la loi précitée du 10 avril 1841 ;
Vu la loi du 17 avril 1835, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Sur la proposition de notre ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. L'élargissement du chemin n^o 16, figuré au plan de détail n^o 5 de l'atlas des chemins vicinaux de la commune d'Oostnieuwkerke, est approuvé tel qu'il résulte des indications du dit plan et du tableau des emprises annexé à l'atlas.

Art. 2. Il y a lieu à cession, pour cause d'utilité publique, du terrain nécessaire à l'élargissement projeté ; en conséquence, le conseil communal d'Oostnieuwkerke est autorisé à acquérir ce terrain, de gré à gré, et, en cas de contestation, à en poursuivre l'expropriation pour cause d'utilité publique, conformément à la loi sur la matière.

Art. 3. Notre ministre de l'intérieur (M. le comte de Theux) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

de Blanchefontaine et les maisons isolées qui en dépendent sont séparés de la commune de Vielsalm, pour être érigés en une commune distincte sous le nom de Petithier.

Les limites séparatives sont fixées conformément à la ligne de démarcation *A, B, C, D, E, F, G*, figurée au plan annexé à la présente loi.

Art. 2. Le cens électoral et le nombre des conseillers à élire dans la commune de Petithier seront déterminés par l'arrêté royal fixant le chiffre de sa population.

Les états de classification des communes, faits en exécution des art. 3, 4 et 7 de la loi communale du 50 mars 1856, et annexés à l'arrêté royal du 12 avril suivant, seront aussi modifiés, s'il y a lieu, en ce qui concerne la commune de Vielsalm.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtu du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. le comte de Theux.

171. — 12 MARS 1847. — *Arrêté royal déclarant applicables aux chemins pavés de la commune du Rougy, les lois et règlements sur la police du Routage.* (Monit. du 17 mars 1847.)

172. — 12 MARS 1847. — *Arrêté royal qui approuve l'atlas des chemins vicinaux de la commune de Grivegnée.* (Monit. du 19 mars 1847.)

173. — 12 MARS 1847. — *Arrêté royal approuvant le plan général d'alignement de la commune de Waremme.* (Monit. du 18 mars 1846.)

174. — 12 MARS 1847. — *Loi qui érige en commune distincte sous le nom de Petithier, les hameaux de Petithier, Poteau et Blanchefontaine détachés de la commune de Vielsalm (1).* (Monit. du 27 mars 1847.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les hameaux de Petithier, de Poteau,

175. — 12 MARS 1847. — *Arrêtés royaux qui accordent :*

Au sieur Clerinx (A.), facteur d'orgues, domicilié à Saint-Trond (Limbourg), un brevet d'invention de cinq années pour une soupape au sommier d'orgues ;

Au sieur Demagnée (Léon), serrurier, domicilié à Hasselt (Limbourg), un brevet d'invention de dix années, pour un nouveau foyer à courants d'air, dit économique ;

Au sieur René (Michel), rentier, domicilié à Liège, rue du Verbois, n^o 33, un brevet d'invention de quinze années, pour un moyen destiné à diriger à volonté les aérostats ;

Au sieur Jardinier (Pierre), armurier, domicilié à Liège, rue à la Goffe, un brevet d'invention de dix années, pour un amorceur dégorgeur, applicable aux armes à feu à percussion ;

Au sieur Pouillet (C. M.), entrepreneur de travaux publics, domicilié à Bruzelles, place du Grand Sablon, n^o 20, chez le sieur Stoclet, son mandataire, un brevet d'invention de quatorze années, pour un nou-

(1) Présentation à la chambre des représentants, par le ministre de l'intérieur, le 50 novembre 1846.
— Rapport par M. d'Hoffschmidt le 22 décembre.
— Adoption sans discussion le 25 janvier 1847 à l'unanimité des 48 membres présents.

Envoi au sénat le 24 janvier 1847. — Rapport par M. d'Hoop le 19 février. — Discussion le 20, et adoption le 22 février, par 22 voix contre 6 et 2 abstentions.